

# L'Université Centrale Européenne (UCE) remise en cause par le gouvernement hongrois

Déposés aujourd'hui au Parlement hongrois. Après un examen juridique approfondi, l'UCE a conclu que ces amendements empêcheraient l'université de poursuivre ses activités en tant qu'institution d'enseignement supérieur à Budapest, où l'UCE est établie depuis 25 ans. L'UCE est en complète conformité avec la législation hongroise. La législation proposée vise directement l'UCE et elle est donc discriminatoire et inacceptable. L'UCE demande au gouvernement de supprimer la législation et d'ouvrir le dialogue pour trouver une solution qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités d'université libre, internationale et indépendante à Budapest.

Vidéo de la réaction de l'UCE à la proposition législative de la Hongrie – Conférence de presse

« Toute modification législative qui forcerait l'UCE à cesser ses activités à Budapest serait dommageable pour la vie universitaire hongroise et aurait un impact négatif sur les relations du gouvernement hongrois avec ses voisins, ses partenaires de l'UE et les États-Unis, » a déclaré Michael Ignatieff, président et recteur de l'UCE. « Je demande au gouvernement d'entamer des négociations avec nous pour trouver une manière satisfaisante qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités à Budapest et de maintenir les libertés académiques indispensables à son fonctionnement. »

La déclaration commune du gouvernement hongrois et de l'état de New York de 2004 a confirmé l'accord commun des parties, de soutenir l'objectif de l'UCE d'obtenir l'accréditation

hongroise tout en conservant son statut d'université américaine accréditée. Suite à la déclaration commune de 2004, une loi spéciale, la loi LXI de 2004 sur la reconnaissance par l'État de Közép- európai Egyetem, a créé Közép- európai Egyetem (KEE) ; traduit littéralement, cela signifie « Université centrale européenne ». La KEE a été établie comme une entité hongroise ce qui a ensuite permis l'accréditation hongroise de 10 programmes de niveau maîtrise et doctorat à l'Université. L'UCE/KEE est un établissement d'enseignement supérieur avec un campus à Budapest. La double identité UCE/KEE permet à l'université de respecter les lois hongroises et américaines et de décerner des diplômes accrédités en Hongrie et aux États-Unis. Ceci est un modèle commun. L'UCE est l'une des nombreuses universités internationales américaines accréditées qui n'ont pas de programme académique aux États-Unis

De plus, les modifications nécessiteraient que l'UCE ouvre un campus supplémentaire dans l'état de New York. Forcer l'UCE à le faire n'aurait aucun avantage éducatif et entraînerait des coûts inutiles en ressources financières et humaines.

La section de l'amendement qui illustre le plus clairement la discrimination envers l'UCE est la disposition qui empêche les universités hongroises (dans ce cas, KEE) d'offrir des programmes ou de décerner des diplômes d'universités non européennes au nom de l'UCE. La législation en vigueur permet que des programmes universitaires et des diplômes de pays de l'OCDE (en ce compris les États-Unis) fonctionnent par l'intermédiaire d'entités communes hongroises, comme l'UCE/KEE le fait actuellement. La Hongrie est membre de l'OCDE depuis 1996 et, en tant que telle, elle ne doit pas faire de discrimination par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Un autre exemple de discrimination dans l'amendement proposé est l'élimination d'une dérogation de bonne foi qui permet à l'heure actuelle au personnel enseignant de pays non-UE de travailler à l'entité KEE sans permis de travail. Le

changement créerait des obstacles supplémentaires et inutiles à l'embauche et au recrutement. Étant donné que l'UCE a particulièrement recours à des professeurs de l'extérieur de l'UE, la nouvelle réglementation placerait l'université dans une position désavantageuse.

L'amendement proposé interdit également à l'entité américaine UCE de poursuivre son programme sous son nom actuel de « Université Centrale Européenne » à moins que « Közép-európai Egyetem » (KEE), l'entité hongroise, ne change de nom. Cela nécessiterait que les deux entités changent des noms qui ont été établis il y a un quart de siècle.

L'UCE a célébré son 25<sup>e</sup> anniversaire en 2016. Elle n'a pas d'autre désir que de rester à Budapest. Elle est profondément ancrée dans la vie universitaire hongroise, collaborant avec d'autres institutions d'excellence académique en Hongrie, de ELTE à l'Académie Hongroise des Sciences, partageant des projets de recherche, l'enseignement, des connaissances et permettant des échanges d'étudiants. Sur près de 1 500 étudiants que l'UCE instruit chaque année, les Hongrois représentent le groupe le plus important. La majorité du personnel et près de la moitié du corps enseignant de l'UCE sont hongrois. L'UCE contribue à l'économie hongroise par les impôts, les cotisations de sécurité sociale et d'assurance-maladie ainsi que par les paiements aux fournisseurs locaux.

L'UCE est une institution privée et indépendante. Un grand nombre de nos programmes d'études de sciences sociales et humaines sont dans le top 200 mondial, beaucoup dans le top 100, et certains dans le top 50. Le corps professoral de l'UCE réussit remarquablement à obtenir des fonds de subvention de recherche de l'Union Européenne et d'autres organisations donatrices lors d'appels d'offres organisés en Europe ou dans le monde. En 2011-2016, l'UCE a reçu 6 955 221 € en subventions de l'ERC. En 2017-2022, l'université recevra 14 988 163 € en subventions de l'ERC. L'UCE a une réputation

qui devrait rendre les Hongrois fiers. Nous employons des professeurs hongrois ; nous avons recruté beaucoup de remarquables chercheurs hongrois depuis des postes à l'étranger et les avons rapatriés ; la principale composante de notre population étudiante se compose d'étudiants hongrois.

Nous sommes fiers de notre réputation, fiers de notre contribution à la vie universitaire hongroise ces 25 dernières années et nous défendrons nos réalisations vigoureusement contre quiconque cherche à diffamer notre travail aux yeux du peuple hongrois. Les entités combinées UCE/KEE, qui offrent 8 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat accrédités en Hongrie, sont profondément ancrées dans la vie universitaire et la société hongroise. Elles emploient plus de 600 Hongrois et inscrivent en moyenne 400 étudiants hongrois par an – le plus grand groupe national parmi nos étudiants. Ce ne sont que quelques-unes des contributions de l'UCE à la Hongrie et au monde. Toute législation qui entraverait les opérations de l'UCE en Hongrie détruirait cette coopération avec les institutions hongroises et le public hongrois, et porterait atteinte à la longue réputation de la Hongrie en tant que centre d'innovation, d'excellence académique et de recherche scientifique.